

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision du 23 avril 2019 portant nomination
de membres du conseil d'école de Télécom École de Management**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom École de Management, notamment son article 1-1, 3°,

Décide:

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'école de Télécom École de Management, en qualité de représentants de l'État:

Au titre du ministre chargé de l'industrie

En tant que titulaire:

M. THÉRY (Vincent), ingénieur général des mines, au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, en remplacement de M. CAQUOT (Emmanuel).

En tant que suppléant:

M. ERASME (Didier), agent sur contrat, au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, en remplacement de M. THÉRY (Vincent).

Article 2

Le directeur de Télécom École de Management est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 avril 2019.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du conseil général
de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
LUC ROUSSEAU